

Réunion de Bureau

5 décembre 2022



Présents : Luc VALETTE – Patrick MANGEOLLE – Marie Pierre CANET Thierry LEMONNIER – Stéphane CLAUDON – Michel PETITJEAN Gilles GREGORI

Invité: Séverine DE OLIVEIRA – Gaëtan FORMET

Excusés: Daniel CANET – Ludovic DEMANGE



Mot du président

- Nous devons tous nous mobiliser pour lutter contre les incivilités pour préserver les valeurs de notre sport. Le week-end des 19-20 novembre, 5 cas d'incivilités ont été signalés au Comité des Vosges donnant lieu à l'ouverture de 3 dossiers disciplinaires. Nous devons stopper cette vague rapidement
- Le ralentissement de la prise de licences n'est pas inquiétant mais nous devons rester mobilisés pour atteindre une augmentation de 10% par rapport à la saison dernière

Licences au 4/12/22

• FFBB: + 14,2 %

• Ligue Grand Est: + 12,4 %

• CD 88: 2110 licenciés contre 1989 au 4/12/21 soit + 6,1 %

- La prise de licences s'est faite très tôt dans la saison, notre avance sur la saison dernière diminue... L'objectif reste 10% d'augmentation
- Bravo à tous les clubs pour ce bon résultat... et continuez à créer des licences



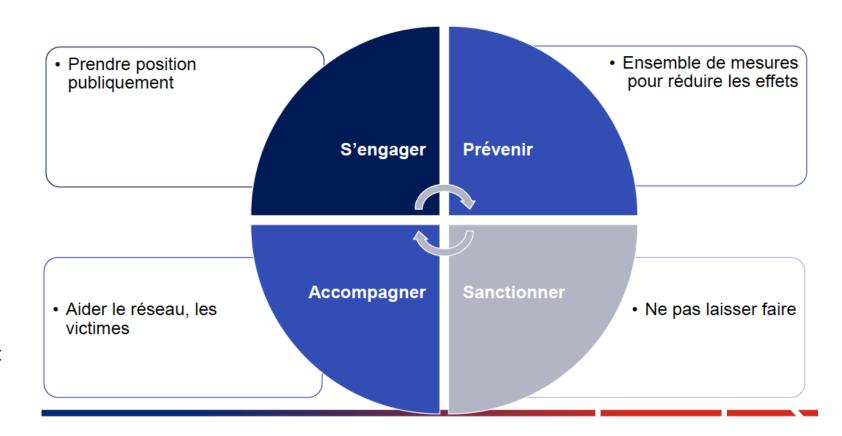
Prime de partage de la valeur

- Le président propose l'attribution d'une prime de partage de la valeur (ex prime Macron) aux salariés du Comité en reconnaissance de leur forte implication dans l'ensemble des organisations du Comité.
- Le bureau donne son accord à l'unanimité



Les incivilités

- Le Comité des Vosges décline la politique fédérale:
- Prise de position claire: la lutte contre les incivilités est une priorité
- Ne laisser passer aucune remontée d'information
- ❖ Accompagner les victimes
- Déployer la prévention: référent fair-play, roll-up, protocole d'avant match





Notes eFFBB

- 2022-11-10 NOTE LR CD 0-SG Récompenses Fédérales : Sont attribuées au Comité des Vosges
 - 3 médailles de bronze
 - 6 lettres de félicitations



Notes eFFBB

- 2022-11-21 NOTE LR CD CLUBS 5-COMED Rappel Protocole de gestion des commotions cérébrales compétitions HN CF FFBB :
 - Application du protocole de gestion pour détecter la survenance d'une commotion cérébrale d'un joueur lors d'une rencontre pour les compétitions Haut Niveau, CF, organisées par la FFBB.
 - Le protocole commotion cérébrale est annexé au règlement médical et ici
 - Sensibiliser l'ensemble des arbitres concernés par ses rencontres à la mise en œuvre du protocole
 - Télécharger une affiche ici



Notes eFFBB

2022-11-24 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-PSF2022-Notification:

La campagne de demande de subvention au titre des crédits « Projet Sportif Fédéral » de l'Agence Nationale du Sport (ANS) fait l'objet d'une instruction préalable par la FFBB. L'objet de la présente note est de rappeler le processus conduisant jusqu'à la décision de l'ANS et d'informer les structures de la manière de récupérer la notification de subvention de l'ANS.

Depuis 2020, la Fédération Française de Basketball instruit pour l'Agence Nationale du Sport les demandes de subvention des structures (clubs affiliés, comités départementaux et ligues régionales de la FFBB) qui sont déposées dans lecompteasso.



L'instruction par la FFBB répond aux critères fixés par l'ANS en début de campagne et à l'organisation retenue par la fédération. Ces règles et fonctionnement sont détaillés dans la note de cadrage annuelle rédigée et diffusée par la FFBB et expliquée en 2022 lors de 5 webinaires.

Cette note de cadrage est validée par l'ANS avant diffusion et vient détailler les dispositifs de subvention proposés, propres à la FFBB et l'instruction des dossiers. Ainsi, la note de cadrage de la campagne 2022 a été validée par le BF d'avril 2022.



Les demandes de subvention ont été examinées :

- Pour les clubs par chaque sous-commission régionale dont la composition est proposée par la ligue et validée par le Comité Directeur de la FFBB (Gilles GREGORI en fait partie)
- Pour les ligues et comités, par un groupe d'experts également validé par le Comité Directeur de la FFBB.

La Commission Fédérale PSF assure le suivi du dispositif, secondée par les Commissions Fédérales « Clubs » et « Territoires ». La Commission Fédérale PSF propose au Bureau Fédéral, puis au Comité Directeur, à l'issue de cette phase d'instruction par les experts, la synthèse faite par les CF Clubs et CF Territoires, le montant des aides par structure. La FFBB communique ensuite à l'ANS ces propositions pour validation, pour notification et mise en paiement.



La FFBB a communiqué dès l'issue du Comité Directeur du 8 juillet 2022 les propositions validées pour chaque dossier.

Tous les ans, nous constatons un décalage important entre l'échéance de paiement (aout/septembre) et celui de la notification officielle toujours postérieure au paiement. La FFBB ne dispose pas de l'information des dates d'envoi des notifications.

Il vous est désormais possible de disposer de cette notification dans l'espace dont votre structure dispose dans lecompteasso comme détaillé ci-dessous.



Notes eFFBB

- 2022-11-24 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-Plan Sobriété Energétique : L'Etat a annoncé, le 6 octobre dernier, un plan de mesure à la crise énergétique en réponse à la crise énergétique. Ce plan s'inscrit dans une double logique :
 - Immédiate pour éviter dès cet hiver les pénuries ou les coupures.
 - A moyen et long terme de transformation de nos habitudes pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Le cap fixé par l'Etat est de réduire de 10% notre consommation d'énergies fossiles à échéance 2024. Cette feuille de route est établie comme un ensemble de préconisations, complétées par chaque secteur d'activité de ses propres mesures incitatives.



LES 10 PRINCIPALES MESURES



¶ Réduire la température de chauffage d'au moins 2°C dans les gymnases et dans les salles de sport privées



2 Réduire de près de 50 % l'éclairage des avantmatchs et des après-matchs pour les rencontres de rugby et de football professionnels en journée et de plus de 30 % en nocturne



Prolonger le programme d'intervention de l'Agence nationale du sport en faveur de la rénovation énergétique des équipements sportifs dont les piscines



4 Expérimenter, en lien avec les collectivités, la mise en place de la gratuité des transports en commun pour les détenteurs d'un billet d'un événement de sport professionnel



5 Soutenir activement le développement de la pratique du vélo, de la marche et du covoiturage



6 Bâtir un référentiel commun pour généraliser la réalisation d'un bilan énergétique par les structures sportives



Désigner et former un référent énergie au sein des Fédérations et des ligues professionnelles



Lancer une campagne de communication intitulée « Se dépenser plus pour dépenser moins » incitant les Français à faire du sport pendant les périodes de haute consommation d'énergie



9 Réduire la température de l'eau d'au moins 1°C dans l'ensemble des piscines du territoire



10 Activer les mesures prédéterminées pour réduire la consommation d'énergie en cas de signal rouge Écowatt



Notes eFFBB

- 2022-11-30 NOTE LR CD 4-PCT-SMs-Incivilités-Questionnaire: Après deux saisons marquées par la crise sanitaire qui nous a tous impactés, nous avons été alertés à la fin de la saison 2021/2022 par plusieurs actes d'incivilités sur ou en dehors des terrains. Cela a conduit le comité directeur de la FFBB à décider de d'interroger à nouveau sur sa stratégie, ses outils de prévention et de lutte contre toute forme d'incivilité sur et en dehors du terrain. Cela a conduit à un certain nombre d'actions:
 - Un état des lieux « flash » en interrogeant les clubs a été mené ;
 - Une restitution des premiers retours lors d'une conférence thématique (AG Ajaccio)
 - Un questionnement des Commissions Régionales de Discipline (Novembre)
 - Un retour vers les clubs ayant répondu à l'état des lieux flash (6 décembre 2022)



Aujourd'hui, la FFBB partage les résultats généraux de ces états des lieux flashs avec vous et ouvre la période de consultation et d'échange avec les Comités et les Ligues.

Ce travail est construit avec la Commission Fédérale des Dirigeants et Adhérents, présidée par Patrick COLLETTE, qui animera les prochains carrefours d'échanges sur cette thématique.

Le CD88 est sollicité donc conjointement avec la Commission Fédérale des Dirigeants et Adhérents pour faire un retour à l'aide d'u questionnaire.



Pôle Formation

- Brevet fédéral Enfant : début le 19 novembre
- DETB débute en décembre
- TIC U13 le 20 décembre à Golbey



Trésorier

- Les deux versements d'acomptes pour licences du 30 octobre et 30 novembre ont été versés par tous les clubs sauf un qui doit régulariser deux versements de 400 € (changement de trésorier).
- Pour la caisse de péréquation des arbitres le premier acompte du 30 novembre est encaissé sauf en attente deux clubs 588 et 935 euros (relance en cours).
- Les amendes depuis la reprise sont versées reste deux amendes de 40 € du 29 novembre.
- Les subventions demandées et prévues sont encaissées.
- Pas d'autre point concernant la trésorerie pour la saison en cours .



Pôle Développement

Notes eFFBB

2022-11-21 5-CFJ RAPPEL Note Challenge Benjamin(e)s:

RAPPEL : Le respect des dates de naissances 2010 et 2011 est incontournable pour participer aux épreuves. Aucun(e) licencié(e) U11 ne pourra participer à la qualification départementale - régionale - nationale, même s'il/elle est surclassé(e) pour les compétitions.

Phase club (repoussée jusqu'au 15 janvier 2023) : Les clubs saisissent directement sur la plateforme Challenge via FBI (onglet Jeunesse) les scores de chaque licencié.

Phase départementale (du 1er janvier au 26 février 2023) : Le Comité Départemental invite les enfants des clubs pour organiser sa finale départementale et complète la plateforme Challenge via FBI (onglet Jeunesse) des informations de sa manifestation et de son podium.

Phase régionale (du 27 février au 10 avril 2023) : La Ligue qualifie comme les saisons précédentes une fille et un garçon pour la finale nationale via ses finales territoriales. Elle complète la plateforme Challenge via FBI (onglet Jeunesse) des informations de sa manifestation et ses podiums.

La finale nationale aura lieu à Paris les 21 et 22 avril 2023.



Pôle Développement

Notes eFFBB

 2022-11-21 NOTE LR CD CLUBS 5-VxE Basket Inclusif développement et formation :

Nous souhaitons vous sensibiliser à la pratique du Basket Inclusif qui peut se révéler être un très bon axe de développement pour votre structure, notamment parce qu'il est susceptible d'intéresser un autre public que celui du « basket traditionnel » et qu'il peut également être dispensé dans des structures spécialisées sur des créneaux horaires et/ou sur des sites différents de ceux qui sont utilisés pour les entrainements.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires en suivant ce lien : http://www.ffbb.com/ffbb/basketinclusif/presentation Rappel : des animateurs diplômés sont nécessaires pour encadrer cette activité.

Urgent : Il reste quelques places pour compléter la « Formation Animateur Basket Inclusif » qui doit se dérouler à : Dijon du 12 au 16 Décembre 2022



Pôle Compétitions

- 2022-10-27 NOTE LR CD CLUBS 6-DAJI TITRE SPECIFIQUE COVID-19 : Le Comité Directeur de la FFBB, réuni le 16 octobre 2022, a modifié l'article 1er du Titre Spécifique Covid-19 consécutivement aux préconisations de la Commission Fédérale Médicale selon lesquelles les cas contacts :
 - Ne sont plus soumis à aucune mesure d'isolement peu importe le statut vaccinal de la personne;
 - Ne sont donc pas considérés comme cas contact nécessitant une mesure d'isolement les personnes en attente de la réalisation d'un test dans les 48h après avoir appris le fait d'être cas contact d'une personne positive à la Covid-19.

Ainsi, toute demande de report des rencontres peut être étudiée uniquement si :

- Au moins trois (3) joueurs de l'effectif sont absents pour cause de COVID-19 (cas positif exclusivement);
- Ces trois joueurs absents ont, a minima participé à 50% des rencontres (entrée en jeu effective au cours du match) avec l'équipe concernée par la demande de report depuis le début de la saison sportive 2022/2023



Pôle Compétitions

- 5 week-end depuis le dernier bureau.
- * 6 Fautes techniques ; (15 depuis le début de la saison)
- * 1 match perdu par pénalité pour BC Thermal 1 en DMU15, un joueur a joué alors qu'il fait partie de l'équipe 2
- * 3 feuilles incomplètes, manquent le groupement sportif
 - du délégué de club
 - des arbitres et même numéro de licence pour le 2ème arbitre sur la même feuille
 - manque le numéro de licence pour le chronométreur
- * 2 Matches perdus par forfait pour BC Chavelot 2 et Liffol le Grand en Coupe des Vosges Seniors Masculins



Signature

Le Président

Luc VALETTE

Le Secrétaire Général

Gilles GREGORI